

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

CODE : UE 4-4

COORDINATION DE PROJETS **EN ERGOTHERAPIE**

Catégorie : Paramédicale	
Collège d'Ergothérapie de Bruxelles Téléphone secrétariat :	Sous-section / Spécialité : Finalité :
Implantation	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Bloc d'études : 2 Situation dans la formation : <input checked="" type="checkbox"/> 1er quadri <input type="checkbox"/> 2 ^e quadri Niveau du cadre européen de certification : <input type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : <i>Néant</i> Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE : <i>Néant</i> Volume horaire/an : 60h Nombre de crédits ECTS : 5 ECTS Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Mme E Jaspert	Titulaires des Activités d'Apprentissage : Mesdames van Oldeneel, Ben Kaddour, Carly, Jaspert, Lahaise et Ouaghli
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<u>Compétences*</u> :	
1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle 3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives 5. Assurer une communication professionnelle 6. Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel	
<u>Capacités :</u>	
1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité 1.6 Exercer son raisonnement scientifique	

- 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.3 Etablir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- 6.2 Evaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
- 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
- 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets

l'étudiant sera capable de

- Concevoir un projet en équipe
- Mener les réunions préparatoires en incluant les ordres du jour, animation et procès-verbaux de réunion.
- Planifier et préparer un dossier
- Réaliser le projet
- Réaliser une évaluation de l'ensemble (conception, planification, réalisation)
- Réaliser une présentation du projet (format écrit/oral)

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales

l'étudiant sera capable de

- Appliquer adéquatement des consignes simples en matière de dessin scientifique et architectural.
- Développer un produit fini simple mais de qualité professionnelle en ayant recours au dessin technique manuel dans un premier temps, informatisé par la suite.
- S'appliquer à l'utilisation de deux logiciels de dessin 2D et 3D par auto-apprentissage
- Faire la critique de son processus d'apprentissage et en tirer les conclusions pour une mise à jour permanente de ses compétences professionnelles.

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)

l'étudiant sera capable de

- Réaliser une analyse dans l'espace privé et public de la personne.
- Analyser les possibilités et les contraintes d'un milieu de vie et réfléchir à des solutions à apporter,
- Utiliser des méthodes d'évaluation spécifiques,
- Mettre en pratique une méthodologie spécifique
- Transmettre oralement ses observations.
- De réaliser un diagnostic en marchant

- Planifier les aménagements souhaitables dans les milieux de vie d'une personne présentant des incapacités.

CONTENU SYNTHETIQUE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets

Les étudiants sont répartis par groupe.

Ils sont invités à se réunir autour d'un projet qu'ils souhaitent porter en commun.

Ils doivent se répartir les tâches et établir le projet, sa planification et son budget jusqu'à la réalisation du projet.

Ils produisent un document écrit et une présentation orale originale de 10 min.

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales

- Prise de mesures de différents objets, meubles et locaux.
- Dessin à main levée en plan et en perspective cavalière
- Utilisation de Logiciels 2D et 3D (Libre CAD, Mico, Sketch Up...)
- Utilisation de logiciels d'aménagement de l'environnement (Sweet Home)

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)

L'étudiant devra réaliser une analyse dans l'espace privé et public de la personne..

Ce cours évoque les notions de milieu de vie humain, de facteurs environnementaux, d'évaluation des facteurs environnementaux, de conception et de planification des aménagements nécessaires pour la pleine réalisation des activités humaines dans le cadre de vie de la personne.

Les volets environnementaux relatifs à la participation sociale, à l'inclusion et à l'insertion professionnelle, sociale et culturelle seront également abordés.

METHODES D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets

Réunions autonomes. Les accompagnateurs sont disponibles et susceptibles d'intervenir, comme personnes-ressource, à la demande des groupes.

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales

L'étudiant est invité à s'essayer aux différentes techniques (prise de mesure, dessin manuel, logiciels). La réalisation demandée est simple mais peut être développée et complexifiée par l'étudiant lui-même. Son investissement dans l'expérimentation est un gage de développement de son autonomie. L'étudiant est encouragé à essayer des situations non décrites, à explorer de nouvelles commandes logicielles et à expérimenter les variantes des logiciels fournis

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)

Laboratoire, exercices pratiques et démonstrations

TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT PAR ACTIVITE D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)

Le travail personnel est estimé à 20 heures

SUPPORTS DE COURS**

A.A. et type de support	Obligatoire	en ligne**
<i>A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets</i>	NON	OUI
<i>A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales</i>	NON	OUI
<i>A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)</i>	NON	OUI

MODALITES D'EVALUATION

Les titulaires de l'A.A expliciteront précisément les modalités de construction de la note d'A.A. lors de la première séance de l'activité. Cette explicitation sera placée dès après sur le portail en ligne, dans le répertoire de l'activité concernée.

Evaluation spécifique de l'UE :

Moyenne arithmétique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissages de l'UE. Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de la note la plus basse.

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets

1^{ère} session et 2^{ème} session : Constitution d'un dossier écrit (50%) et d'une présentation orale (50%)

Si le processus de réalisation de projet (conception, planification, réalisation, évaluation..) n'a pas eu lieu, l'A.A. n'est pas remédiable.

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales

Evaluation continue au fil des séances avec prise en compte de la présence et de la participation.

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)

Réalisation d'un diagnostic en marchant et d'un dossier d'aménagement.

Pondérations au sein de l'UE :

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets (EPATGP) : 1.5

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales (EPATAS) : 1.5

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement – module 2 (EIE2) : 2

Formule de la moyenne arithmétique pondérée

$$N_{UE} = (1.5 * N_{EPATGP} + 1.5 * N_{EPATAS} + 2 * N_{EIE2}) / 5 = \dots / 20$$

Utilisées par l'enseignant :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets

Gestion de projet consulté le 22/2/2014 sur http://foad.refer.org/IMG/pdf/CM-Gestion_de_projet_1.pdf

Animer une réunion consulté le 22/2/2014 sur

http://www.iaat.org/telechargement/guide_methodo/animer_reunion.pdf

Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario, 2002, La prise de décision réfléchie dans la pratique de l'ergothérapie consulté le 22/2/2014 sur

http://www.coto.org/pdf/french/conscious_decision-making_f.pdf

CORTEN Ph., 2012, Conduite de réunion consulté le 22/2/2014 sur

http://www.google.be/search?client=safari&rls=en&q=conduite+de+réunion+corten&ie=UTF-8&oe=UTF-8&gws_rd=cr&ei=G58IU9uwAsjJ4ATQuICwBQ

CNCR 2010, Formation aux techniques de communication. Techniques d'animation de réunions consulté le 22/2/2013 sur

http://www.cncr.org/IMG/pdf/004_Techniques_anim_reunions.pdf

KURAS L., Communication et gestion d'équipe consulté le 22/2/2014 sur http://www.cds-auwb.be/www.cds-auwb.be/uploads/file_/PPT%20com%20et%20gestion%20équipe.pdf

Association Rencontres Ludiques, Techniques d'animation consulté le 23/05/2018 sur

<http://www.asso-alpe.fr/fichiers/martial/pagejoueraquoi/techniquesanimation.pdf>

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)

asbl, G. (2007). Secu, 4 maillons pour un bâtiment accessible. L'accessibilité, une clé du développement durable.

Certu, & GAMAH asbl. (2007). Ville accessible à tous. Accessibilité de la chaîne du déplacement.

Confédération construction Wallonne. (2008). Guide d'aide à la conception d'un logement adaptable. Bruxelles.

Courard, C. d. (2012). Note de politique générale du secrétaire d'Etat aux Affaires sociales Philippe Courard. Bruxelles: fgov affaires sociales.

Gouvernement Français. (2005). Loi 2005-102 du 11 février 2005. Paris.

Meyerson, M. (2001). Resiliency and success in adults with Moebius syndrome. Cleft Palate Craniofacial Journal, 3(231-235).

Morel-Bracq, M.-C. (2004). Approches des modèles conceptuels en Ergothérapie. (T. m. services, Éd.) Bordeaux: Association nationale française des ergothérapeutes.

Service Public de Wallonie, S. (2010). Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

Snoeck, V. (2010). Directeur de Gamah asbl. logement adaptable: s'adapter à qui ou à quoi ? La société wallonne du logement.

Vercauteren, R., Predezzi, M., & Loriaux, M. (2001). Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées. Erès.

Whitehead, M., & Dahlgren, G. (1991, 338). What can we do about inequalities in health. The lancet, pp. 1059-1063.

Whiteneck, G., Fougeryollas, P., & Gerhart, K. (1997). Elaborating the Model of Disablement. In Fuhrer M. Assessing Medical Rehabilitation Practices.

Wolkow, K., & Ferguson, H. (2001). (2001). Community factors in the development of resiliency : considerations and future directions. Community Mental Health Journal, 6(489-498)

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - gestion de projets

Gestion de projet consulté le 22/2/2014 sur http://foad.refer.org/IMG/pdf/CM-Gestion_de_projet_1.pdf

CORTEN Ph., 2012, Conduite de réunion consulté le 22/2/2014 sur

http://www.google.be/search?client=safari&rls=en&q=conduite+de+réunion+corten&ie=UTF-8&oe=UTF-8&gws_rd=cr&ei=G58IU9uwAsjJ4ATQuICwBQ

A.A. Etude et pratique des activités et techniques - adaptations spéciales

A.A. Evaluation et intervention sur l'environnement (2)

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).

